

3 SINISTRE

3.1 CIRCONSTANCES

Environnement du risque :

Les immeubles de vos sociétaires sont excentrés de la commune de BRIGNAC. Ils se localisent au milieu de parcelles viticoles.

Il n'existe pas de voisin proche.



Chronologie du sinistre :

A l'issue de notre expertise de reconnaissance, vos sociétaires ont pu nous préciser la chronologie des faits comme suit :

Courant été 2021, la société ILIOS CONFORT pose une centrale photovoltaïque d'une puissance de 9kw sur la toiture du hangar afin d'assurer une autoconsommation d'électricité (la parcelle n'est pas raccordée à l'alimentation électrique ENEDIS).

Fin octobre, M RULENCE constate des problématiques de fourniture d'électricité (arrêt de production, puis à nouveau fonctionnement). Le 01/11/2021, il adresse un mail à la société ILIOS CONFORT pour leur faire part du problème (mail non communiqué à ce jour).

Le 04/11/2021, M et Mme RULENCE quittent leur propriété vers 10h du matin. Aucune action n'est réalisée le matin dans le hangar. Ils sont uniquement entrés dans la cuisine de l'extension pour se faire un café avant de partir.

Vers 16h, vos sociétaires reviennent sur site. En ouvrant le hangar, ils s'aperçoivent de l'existence d'une fumée épaisse. M RULENCE constate des flammes situées au niveau de la zone de stockage des batteries de la centrale photovoltaïque.

M RULENCE éteint l'incendie lui-même, sans faire appel aux pompiers.

Témoignages :

Aucun

Intervention des sapeurs-pompiers :

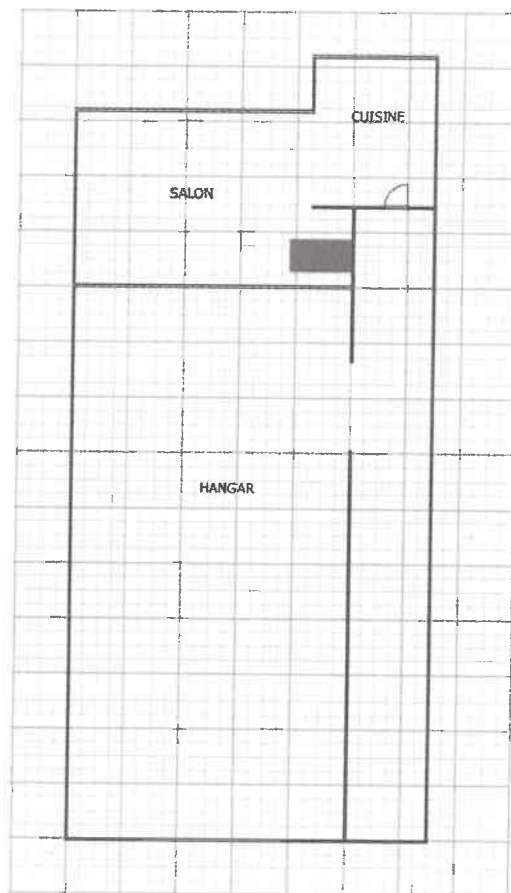
M RULENCE n'a pas appelé les pompiers.

Météorologie lors du sinistre :

Selon M RULENCE, l'incendie s'est déclaré le 04/11/2021. Nous constatons l'absence d'orage et de pluie au jour de l'évènement.

3.2 CONSTATATIONS

Plan des lieux :



Plan des lieux